



PLANNING DES ANIMATIONS

DECEMBRE 2011

- Vendredi 02 décembre** FESSENHEIM (Médiathèque)
9h30-10h00 « Raconte-moi une histoire » livres et histoires animés pour les 0-3ans
- Mardi 06 décembre** HIRTZFELDEN (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Bonhomme St Nicolas
- Mardi 13 décembre** FESSENHEIM (Médiathèque)
9h30-10h30 Conte animé et goûter de Noël pour les enfants
- Congés scolaires du samedi 17 décembre au lundi 02 janvier 2012 inclus.**
Fermeture du relais du mercredi 21 décembre 2011 au lundi 02 janvier 2012 inclus.



JANVIER 2012

- Mardi 03 janvier** HIRTZFELDEN (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Roule galette ! Modelage
- Vendredi 06 janvier** FESSENHEIM (Médiathèque)
9h30-10h00 « Raconte-moi une histoire » livres et histoires animés pour les 0-3ans
- Mardi 10 janvier** FESSENHEIM (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Monsieur hiver est de retour—Déco de fenêtre
- Mardi 17 janvier** HIRTZFELDEN (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Guirlande d'hiver—Manipulation
- Mardi 24 janvier** FESSENHEIM (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Les lentilles pas que pour la soupe ! Manipulation
- Mardi 31 janvier** HIRTZFELDEN (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Oiseaux d'hiver—Peinture



FEVRIER 2012

- Vendredi 03 février** FESSENHEIM (Médiathèque)
9h30-10h15 « Raconte-moi une histoire » livres et histoires animés pour les 0-3ans
- Mardi 07 février** FESSENHEIM (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Maison d'oiseaux—Collages
- Mardi 14 février** HIRTZFELDEN (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Les lentilles pas que pour la soupe—Manipulation
- Jedi 16 février** FESSENHEIM (Salle CFSS)
20h-22h00 Révision des gestes d'urgence- recyclage secourisme
- Mardi 21 février** FESSENHEIM (Périscolaire)
9h30-11h00 Atelier d'éveil : Oiseaux d'hiver—Peinture ou collages
- Jedi 23 février** FESSENHEIM (CFSS)
20h22h00 Révision des gestes d'urgence - recyclage secourisme
- Congés scolaires du samedi 25 février 2012 au dimanche 11 mars 2012 inclus.**



LE JOURNAL DU RELAIS
DES ASSISTANTES MATERNELLES
N° 30
DECEMBRE 2011
JANVIER-FEVRIER 2012



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE

- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- DOSSIER : « Les affections hivernales »
- RECETTES DE NOËL
- PLANNING ANIMATIONS



Recettes de Noël

Quelques recettes revigorantes et de saison pour petits et grands :

Jus de pommes chaud aux épices de Noël

1 litre de jus de pommes—25 cl d'eau
1 c. à soupe de miel
2 bâtons de cannelle—2 étoiles de badiane
1 pincée de noix de muscade—2 g. de clous de girofle



Mélanger le jus de pommes, l'eau, le miel et les épices dans une casserole.

Faire chauffer à feu doux sans bouillir.

Laisser infuser 10 mn hors du feu

Filtrer avant de servir...

Pains d'épices de Nuremberg

20g écorce de citron confite—30g écorce orange confite
250g de miel—200g de sucre en poudre
250g d'amandes effilées—le zeste d'un citron
15g de cannelle moulue—5g de clou de girofle—5g de cardamome
375g de farine—2 œufs—1 pincée de sel
6g de carbonate de potassium (en pharmacie) - 4 cl de rhum



Placer le miel dans une casserole et chauffer. Ajouter le sucre et cuire 10 mn à petit feu. Retirer du feu et ajouter les amandes, les écorces de citron et d'orange confites, le zeste de citron, les épices, le sel, la farine et les œufs. Diluer le carbonate de potassium dans le rhum et l'ajouter au mélange. Bien mélanger. Étaler cette pâte sur 1,5cm de hauteur et détailler des rectangles que l'on place sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier cuisson.

Mettre au four à 180° (th.6 pendant 7 mn.

Mélanger 200 g de sucre glace et le jus d'1/2 orange et glacer les gâteaux à la sortie du four. Laisser refroidir.



Les affections hivernales

Comment mieux protéger les enfants cet hiver ?

Le système immunitaire des jeunes enfants n'est pas encore mature et tous les hivers c'est la même chose, ils enchaînent rhumes, rhino-pharyngites, otites, gastros... La vie en collectivité favorise la transmission des virus et bactéries. Mais chaque épisode infectieux participe à la construction du système immunitaire de l'enfant et son organisme apprend à se défendre en développant des cellules immunitaires et des anticorps. Mais cette année, c'est décidé, les virus et bactéries ne vaincront pas...

En pratique...

- ⇒ On peut agir sur la muqueuse intestinale avec des probiotiques qui vont servir de « barrière » aux bactéries pathogènes et les empêcher de coloniser les intestins. On trouve les probiotiques dans les laits fermentés ou sous forme de compléments.
- ⇒ Vérifier les réserves en fer. Le fer a une importance capitale dans les mécanismes de l'immunité. Le dosage de la ferritine peut être nécessaire chez les enfants sujets à des infections à répétition.
- ⇒ Faire le plein de vitamines : A, C, E, B6, D et d'oligo-éléments : cuivre, zinc, or, argent, soufre. La vitamine C et zinc stimulent les cellules impliquées dans l'élimination des germes. La vitamine D joue un rôle primordial dans la réponse immunitaire, outre son action sur l'assimilation et la fixation du calcium. Les déficits en vitamine D sont plus fréquents l'hiver car cette vitamine est en partie synthétisée à partir des rayons du soleil sur la peau.
- ⇒ Ne pas oublier les plantes stimulantes des défenses immunitaires (cassis, échinacée, thym, cyprès...)

Les antibiotiques...

Le plus souvent bénignes, les infections courantes (rhumes, rhinopharyngites, gastro-entérites, angines...) guérissent naturellement en quelques jours avec des soins simples. Elles sont le plus souvent **d'origine virale** et ne nécessitent pas la prise d'antibiotiques. Mais si la température de l'enfant dépasse 38,5° durant trois jours une consultation médicale s'impose. Les antibiotiques ne sont efficaces que sur les **affections bactériennes**. Certaines bactéries sont détruites par la prise d'un antibiotique : elles sont dites « **sensibles** ». D'autres au contraire résistent aux antibiotiques, soit de manière naturelle, soit parce qu'elles se sont habituées à leur présence et ont appris à « résister » à leur action. **Chaque prise d'antibiotique crée un risque de développement de résistance bactérienne**. Lorsqu'elles se multiplient, les bactéries résistantes **transmettent leur résistance à leur descendance**. Elles peuvent aussi la transmettre à **d'autres familles de bactéries** : c'est ainsi que les résistances se propagent d'une espèce à l'autre, au détriment des bactéries sensibles. Cela signifie donc que les antibiotiques deviennent inefficaces sur ces bactéries et **perdent ainsi leur capacité à soigner certaines maladies comme l'otite et des pathologies plus graves comme les méningites et les pneumopathies**.

Source : amelle-sante.fr—Conférence « La santé de l'enfant au naturel » du 15.11.2011

EDITORIAL



Décembre, janvier, février... les mois de l'hiver où il faut bon rester douillettement chez soi.

Que cela ne vous empêche pas de sortir admirer les illuminations de l'Avent, de participer aux animations qui ponctuent ce temps magique, de gambader dans la forêt métamorphosée, d'observer la nature au repos, et pourquoi pas, de profiter des joies de la neige....

L'hiver n'est pas synonyme de repli sur soi.

Que cette saison d'hiver vous apporte beaucoup de joies !

Très Heureux Noël à tous les petits et à tous les grands !



INFOS UTILES



- Le SMIC augmente de 2,13 % au 1er décembre 2011 passant ainsi de 9,00 € à **9,19 € brut par heure**.
- Le minimum garanti passe de 3,36 € à **3,43 €**
- Pour une heure de garde le minimum ne peut être inférieur à 0,281 x le SMIC soit :
Brut : **2,59 €**
Net : **1,96 € (Alsace-Moselle)**
- Pour bénéficier des aides de la CAF ou de la MSA, le salaire versé ne doit pas être supérieur à 5 fois le SMIC horaire par enfant et par jour de garde soit au 1er janvier 2012 : **34,83 € net par jour** (Alsace-Moselle)
- Montant de l'indemnité d'entretien : **2,65 €** pour une journée de 8h
2,76 € pour une journée de 8h30
2,92 € pour une journée de 9h
3,24 € pour une journée de 10h

Une augmentation de salaire ne peut être imposée aux parents employeurs qui appliquent un tarif supérieur au SMIC. Toute demande d'augmentation au-delà du minimum légal est à négocier entre l'employeur et l'assistante maternelle et modifie le contrat de travail à son initiative.



Rappel : en cas d'arrêt de travail, les assistantes maternelles bénéficient du versement d'indemnités complémentaires à celles versées par la Sécurité Sociale à compter du 8^e jour d'arrêt de travail. Le bordereau d'indemnisation est à demander à l'IRCEM PREVOYANCE **0980 980 990** — www.ircem.com



Depuis le 1er octobre 2011 a été instauré un droit de timbre de 35 € pour intenter une action devant le Conseil de Prud'hommes. Cette contribution est exigible lors de l'introduction de l'instance.



INFOS RELAIS



RETOUR SUR ANIMATIONS

Le 04 octobre 2011

La soirée d'information pour les assistantes maternelles a permis de revenir sur un point de la convention collective : la régularisation de salaire en fin de contrat ou de mensualisation, pourquoi et comment la calculer. Nous avons également parlé des projets de l'année et des souhaits de formation. Les assistantes maternelles ayant participé à la formation organisée ce printemps dans le cadre du DIF ont pu parlé de leur expérience et sont partantes pour l'organisation d'une nouvelle session. Le choix du thème de la formation devra encore être choisi.

• Le 15 novembre 2011

Sabine GOETZ, naturopathe est intervenue pour parler de méthodes de soins au naturel avant d'aborder l'hiver et son cortège d'affections. L'enfant était au centre du débat bien évidemment et les nombreux parents et assistantes maternelles présents ont pu poser les questions qui les préoccupaient. De précieux conseils ont été donnés, simples, naturels, efficaces et de bons sens. Notre intervenante a été plébiscitée. Un résumé de l'intervention est disponible au RAM sur demande.

• Le 29 novembre 2011

Nous avons accueilli Caroline HORNSPERGER pour une soirée conviviale de création. Les assistantes maternelles ont pu réaliser un magnifique plateau aux couleurs de Noël qui pourra servir à présenter les bredeles qu'elles ne manqueront pas de confectionner avant les fêtes.

ANIMATIONS ET FORMATIONS À VENIR

• Le 08 décembre 2011 à la « Ruche » espace de formation à FESSENHEIM : Une invitation à une soirée sur le thème des couches lavables, organisée dans le cadre des actions du Plan Climat, vous est parvenue avec comme intervenante Cathy PETER. Seront abordés les avantages de ce type de couches sur l'environnement, l'impact écologique des couches jetables ainsi que les avantages et inconvénients pour l'enfant. Parlez-en autour de vous et invitez vos parents-employeurs, ce sont les premiers concernés. Vous pouvez encore vous inscrire au Relais **03 89 62 40 86**

• Le 13 décembre 2011 de 9h30 à 10h30 : nous vous invitons avec les enfants pour un conte animé à l'occasion de Noël à la Médiathèque de Fessenheim suivi d'un goûter. Nous inviterons comme habituellement nos petit copains du multi-accueil Pirouette pour partager ce moment chaleureux.

Veillez vous inscrire par téléphone au Relais **03 89 62 40 86** ou **03 89 48 62 30** jusqu'au **11 décembre 2011**.

• Les 16 et 23 février 2011 de 20h à 22h : sera organisée une session de remise à niveau des gestes de secours de 2x 2h avec la CFSS de Fessenheim. Une invitation plus détaillée vous parviendra courant janvier. Les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire en téléphonant au Relais au **03 89 62 40 86**.